



Fondation BGFIBank  
*pour les générations futures*

## VADE-MECUM PROGRAMME DE BOURSE DE L'EXCELLENCE

Ce vade-mecum présente de manière détaillée le fonctionnement du **Programme de Bourses de l'Excellence** de la Fondation BGFIBank. Il a pour objectif d'accompagner les candidats dans la constitution de leur dossier et de garantir leur compréhension complète des critères, conditions et engagements liés à la bourse.

\*\*\*\*\* Merci de lire attentivement ce document avant d'entamer vos démarches \*\*\*\*\*

### 1. A PROPOS DU PROGRAMME DE BOURSE DE L'EXCELLENCE

Le Programme de Bourses de l'Excellence a été conçu par la Fondation BGFIBank pour soutenir les étudiants les plus méritants issus des pays d'implantation du Groupe BGFIBank : Bénin, Cameroun, Centrafrique, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée Equatoriale, Madagascar, République Démocratique du Congo, Sao-Tomé et Principe, Sénégal. Il vise à promouvoir l'accès à une formation d'excellence dans les domaines clés du secteur financier, en partenariat avec la BGFIBusiness School (BBS).

Chaque année, ce programme attribue des bourses sur la base de critères stricts de mérite académique, de motivation et de potentiel de leadership.

### 2. OBJECTIFS DU PROGRAMME

Ce programme repose sur la conviction que l'éducation de qualité est un levier stratégique de développement durable et de transformation sociale. Il contribue à renforcer la compétitivité du continent à travers l'accompagnement de futurs leaders.

Il a pour objectifs de :

- Favoriser l'accès des jeunes talents aux études supérieures, en particulier au niveau Master ;
- Encourager l'excellence académique et la culture du dépassement de soi ;
- Contribuer à la formation d'une nouvelle génération de décideurs africains dans les secteurs public et privé ;
- Renforcer les compétences dans les domaines prioritaires pour le développement du secteur bancaire et financier en Afrique..

### 3. LA DUREE D'ATTRIBUTION DE LA BOURSE

Le programme s'inscrit dans la durée, tout en valorisant la performance continue. Elle est accordée pour une durée de deux années académiques, correspondant à un cycle complet de Master à la BGFIBusiness School.

Le renouvellement pour la seconde année est conditionné par :

- La réussite aux examens annuels ;
- Le maintien d'une moyenne académique minimale de 15/20 ;
- L'assiduité et la discipline au sein de l'établissement.

### 4. PRESTATIONS COUVERTES PAR LA BOURSE

La Fondation BGFIBank garantit une couverture financière qui permet aux bénéficiaires de suivre leur formation en toute sérénité. Le soutien proposé est ciblé et intégral sur les aspects essentiels.

La bourse comprend :

- Une allocation de rentrée unique de 300 000 FCFA, destinée à faciliter l'installation ;
- La prise en charge complète des frais de scolarité à la BBS pendant deux ans.

**Nota bene** : Les frais de vie (hébergement, transport, restauration) restent à la charge du bénéficiaire.

### 5. LES CRITERES D'ELIGIBILITE

Les candidats doivent s'assurer de répondre strictement à l'ensemble des critères définis avant de soumettre leur dossier. Le programme est sélectif et repose exclusivement sur le mérite.

Pour être éligible, le candidat doit répondre aux conditions suivantes:

- **Nationalité / Résidence** : Être originaire d'un des pays suivants : Bénin, Cameroun, Centrafrique, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée Équatoriale, Madagascar, République Démocratique du Congo, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal.
- **Âge** : Être âgé de 25 ans maximum à la date du comité de sélection.
- **Formation** : Avoir validé une Licence (Bac+3) et postuler pour un Master dans l'une des filières proposées par BBS (Banque, Assurances, Audit-Contrôle, Management des entreprises, Développement commercial, etc.).
- **Performance académique** : Avoir obtenu une moyenne minimale de 15/20 l'année précédente.

### 6. SELECTION DES CANDIDATURES

La sélection des candidatures est assurée par un Comité d'attribution des bourses composé de cinq membres, désignés par la Fondation BGFIBank. Ce comité veille à l'application de critères stricts de mérite, de transparence et d'équité.

Chaque dossier est examiné avec attention : le Comité évalue la qualité du parcours académique, la cohérence du projet professionnel, ainsi que la motivation exprimée par le candidat.

Il peut également organiser, si nécessaire, un entretien téléphonique avec certains candidats présélectionnés afin d'approfondir l'analyse. L'avis des établissements d'origine est également pris en compte dans l'évaluation globale. Les bourses sont attribuées par ordre de mérite, dans la limite du budget disponible.

Le Comité se réunit à l'issue de chaque appel à candidatures. Les résultats sont publiés au plus tard une semaine après la réunion, sur le site internet de la Fondation BGFIBank :

[www.fondation-bgfibank.com](http://www.fondation-bgfibank.com), et communiqués individuellement aux lauréats par courrier.

Les candidatures sont retenues selon les critères suivants :

- L'excellence académique attestée par les résultats obtenus et la régularité du parcours ;
- La pertinence et la clarté du projet professionnel proposé ;
- La motivation personnelle, exprimée de manière convaincante et sincère.

**Nota bene** : L'attribution définitive de la bourse est subordonnée à la réussite aux examens de fin d'année ainsi qu'à l'admission au concours d'entrée de la BGFI Business School (BBS).

## 7. RESTRICTIONS ET ENGAGEMENTS

La Bourse de l'Excellence est strictement liée à une formation précise et pour une durée déterminée. Elle impose aux bénéficiaires une assiduité totale aux cours et examens, ainsi qu'un respect absolu du règlement de l'établissement d'accueil.

- Le cumul avec une autre bourse n'est pas autorisé, sauf s'il s'agit exclusivement d'une aide couvrant les frais de vie, auquel cas le candidat doit en informer la Fondation.
- Aucun report de bourse n'est possible : elle est valable uniquement pour l'année en cours.
- Les candidatures déjà rejetées pour un même niveau ne sont pas recevables, pas plus que celles d'étudiants ayant déjà bénéficié de cette bourse pour ce niveau.
- les boursiers s'engagent à participer avec assiduité aux cours, aux examens et aux activités pédagogiques prévues, à se conformer à la discipline de l'établissement d'accueil et à ne pas exercer d'activités incompatibles avec les objectifs de la formation.
- Enfin, les boursiers s'engagent à accepter une offre d'intégration au sein du Groupe BGFIBank à l'issue de leur formation, sous réserve des opportunités disponibles. Un engagement formel est requis à cet effet.

## 8. PRESENTATION DES CANDIDATURES

Les candidats sont tenus de soumettre un dossier conforme aux critères d'éligibilité définis pour le Programme de Bourses de l'Excellence. Toutes les pièces constituant le dossier doivent être rédigées en langue française.

Afin de faciliter l'instruction des candidatures, le dossier doit être transmis sous la forme d'un fichier unique au format PDF, intégrant le formulaire de demande de bourse dûment complété ainsi que l'ensemble des pièces justificatives requises.

Seules les candidatures transmises par voie électronique à l'adresse suivante sont recevables :

[bourse-fondationbgfibank@bgfi.com](mailto:bourse-fondationbgfibank@bgfi.com)

**Nota bene** : Les dossiers envoyés par tout autre canal ou transmis de manière incomplète seront automatiquement rejetés.

## 9. COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature doit comporter les documents suivants :

- Le formulaire de demande de bourse dûment renseigné
- Les copies certifiées conformes des diplômes obtenus et relevés de note à partir du baccalauréat
- 1 certificat d'inscription au concours d'entrée à BBS pour l'année concernée
- 1 ou 2 lettres de recommandation des professeurs titulaires de l'établissement fréquenté (adressées à l'attention du Président du comité du programme "Bourse de l'excellence" de la Fondation BGFIBank)
- Lettre de motivation manuscrite (2 pages max)<sup>1</sup>
- 1 lettre d'engagement personnelle
- 1 résumé du projet d'étude (2 pages maximum)
- 1 curriculum vitae avec photo d'identité
- 1 copie de la pièce d'identité (carte d'identité ou passeport)
- Déclaration de non-cumul de bourse de même type (manuscrite et signée)
- 1 déclaration manuscrite et signée, à recopier sur papier, selon le modèle ci-après : "Je soussigné(e) ....., né(e) le ..... à ..... demeurant déclare sur l'honneur ne pas être et ne pas avoir été l'auteur d'un délit correctionnel ou d'infraction grave. Fait à ....., le Signature."

**Nota bene** : Cette liste n'est pas exhaustive. La Fondation BGFIBank se réserve le droit de demander tout document complémentaire qui lui paraîtrait nécessaire lors de l'instruction du dossier.

**Date limite de dépôt des dossiers :**  
**La date sera communiquée par voie de presse**

Un accusé de réception est délivré pour tout dossier complet. Les dossiers non retenus sont détruits après traitement.

### Contact

Pour toute question d'ordre pratique, veuillez écrire à [fondationbgfi@bgfi.com](mailto:fondationbgfi@bgfi.com)

<sup>1</sup> Il s'agit d'une lettre de 2 pages maximum, datée et signée par vous. Vous devez vous présenter, définir votre projet professionnel, exposer votre vision de l'avenir, exprimer vos motivations et expliquer les obstacles que vous avez à surmonter pour atteindre vos objectifs. Vous devez, par ailleurs, indiquer clairement les montants des frais de scolarité et la durée totale de la formation.